

*Question présentée par le député :*

*M. Patrick Lussi*

*Date de dépôt : 19 septembre 2013*

## **Question écrite urgente**

**La Pâquerette. La tragédie récente dont l'auteur présumé serait un détenu de cette unité de thérapie, impose un état des lieux, actuel et passé. Les questions posées tentent une première approche de compréhension.**

Devons-nous, selon l'habitude de l'introduction de nos textes parlementaires, détailler par le menu les raisons qui amènent notre formation politique à présenter ces questions au Conseil d'Etat ?

Par respect pour la famille de la victime, nous en resterons à mentionner la date du vendredi 13 septembre 2013, jour où, dans sa conférence de presse, le Conseil d'Etat a annoncé et confirmé qu'un détenu de la Pâquerette, alors qu'il bénéficiait d'une sortie éducative équestre, a disparu et que sa thérapeute avait été retrouvée assassinée proche du lieu où la leçon équestre aurait dû avoir lieu.

Ce drame horrible aura les explications et conclusions que l'enquête officielle demandée rédigera.

Quant à nous, certaines premières questions de fond (qui n'ont pas un caractère exhaustif) méritent des éclaircissements détaillés du Conseil d'Etat.

Elles concernent les 7000 détenus ayant séjourné ces 25 dernières années.

- Parmi ces 7000 cas, combien de criminels dangereux ont-ils été pris en charge par ce centre ?
- Depuis leur libération, combien de cas de récidive ?
- Combien de criminels étrangers ?
- Combien d'expulsions du territoire suisse (par an depuis 1986) ?
- Combien de cas de réinsertion professionnelle réussis ?

- Combien de "Borderline" ont-ils été libérés à l'issue de leur peine ?
- Combien de "Borderline" émargent-ils à l'aide sociale, parmi eux combien d'étrangers (qui occupent des logements) ?

Questions subsidiaires :

Les centres équestres sont des lieux de loisirs fréquentés très majoritairement par des femmes et des adolescentes, en quelque sorte un gibier inespéré pour pervers sexuels.

- Les membres de ces clubs étaient-ils informés de la venue de détenus pervers dangereux ?
- Ces clubs équestres étaient-ils fermés aux adolescents lors de la tenue de ces "leçons" équestres ?

Nous remercions le Conseil d'Etat pour ses réponses.